



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 54 - NOVEMBRE 2019

555 M€

C'est le coût global
estimé du nouveau
programme de
rénovation urbaine
Minguettes- Clochettes.
Un avenir ambitieux
pour nos quartiers !



ÉDITO

STOP PESTICIDES !

La majorité municipale a soutenu le vœu présenté par le groupe Europe Écologie Les verts pour un arrêt de l'usage des pesticides chimiques sur le territoire de la ville de Vénissieux.

Bien avant la Loi Labbé, la Ville de Vénissieux avait progressivement supprimé l'usage de ces produits pour l'entretien de l'espace public, dans les serres et les espaces verts depuis 2008, dans les cimetières depuis 2014.

Pour autant, ces produits continuent d'être utilisés pour l'entretien d'espaces verts (particuliers, copropriétés, entreprises, stades...). Or, les pollutions engendrées dépassent largement le périmètre de ces espaces. A l'heure où se multiplient les études sur la présence de ces produits dans l'alimentation et dans les urines humaines, ainsi que sur leur toxicité avérée, il s'agit d'une urgence de santé publique. Le conseil municipal émet le vœu que tout soit mis en œuvre pour mettre fin à l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques sur son territoire.

La Ville œuvrera activement auprès des bailleurs et syndicats pour que la législation déjà existante soit respectée.

Le conseil municipal demande la création d'une commission intercommunale, avec les Villes de Corbas et Feyzin, afin d'accompagner les paysans des Grandes Terres vers l'agriculture biologique.

Enfin, le conseil municipal de Vénissieux demande que l'État prenne ses responsabilités et interdise la mise sur le marché de tout produit phytosanitaire chimique à l'exception de ceux dont l'innocuité aura été démontrée par un organisme scientifique et indépendant.

RÉNOVATION URBAINE

Tous les Vénissiens peuvent vérifier en se promenant dans Vénissy ou Armstrong que les démolitions, réhabilitations et constructions transforment des quartiers, pour les diversifier, avec des équipements renouvelés, des circulations apaisées donnant leur place aux modes actifs, avec des espaces publics identifiés et respectant les espaces privés.

Si ces transformations conduisent parfois à des craintes compréhensibles, nous n'oublions pas les innombrables problèmes dénoncés par les habitants et les conseils de quartier de cette ZUP des Minguettes construite à l'économie et jamais terminée, avec des circulations conçues pour la seule voiture, sans sécurisation des déplacements piétons ou modes doux. Nous exigeons les moyens de transformer nos quartiers, pour une vie plus agréable et plus sécurisée. Nous demandons toujours la reconstitution des logements avant leur démolition, principe malheureusement abandonné par l'ANRU.

Nous partageons l'idée du redéploiement de l'offre sociale à l'échelle de la métropole. Nous demandons même un plan basé sur l'objectif pour toutes les communes d'atteindre les 25% dans le prochain mandat. Mais ce redéploiement ne peut conduire à ne plus construire dans les quartiers et les villes populaires. Ne plus construire de logement social neuf dans les quartiers prioritaires, c'est préparer dans 20 ans une nouvelle fracture entre logements neufs en accession et logements sociaux anciens qui concentreront toutes les pauvretés, parce qu'ils seront les derniers îlots de bas loyer. Nous demandons à l'ANRU une dérogation pour les communes comptant plus de 50% de logement sociaux comme à Vénissieux.

Il manque des milliers de logements. La pression continue à augmenter, 6 demandes pour une offre dans la métropole, plus de 4 pour Vénissieux. Il a fallu trois ans pour reloger les locataires de la barre Monmousseau.

C'est le financement de la construction qui est en jeu. L'État ne donne plus un euro pour la construction de logements sociaux, c'était 1 milliard il y a 15 ans. Il ne donne rien non plus pour la rénovation urbaine, c'est la caisse des dépôts (l'épargne des français) et action logement (les salariés) qui financent seuls la rénovation urbaine. Ce retrait complet de l'État conduit à des nouveaux loyers très au-dessus des loyers dans les logements démolis. Pour s'en rapprocher, il faudrait diviser par deux la charge à financer par le bailleur, ce qui suppose de doubler le niveau de subventions. Le financement de la construction est totalement insuffisant et nous demandons une nouvelle fois le retour à une véritable aide à la pierre.

Certains pensent que la rénovation urbaine doit viser une répartition de ces populations pauvres sur d'autres quartiers pour une meilleure «mixité sociale». C'est une impasse. Elle doit bien sûr permettre aux familles qui le souhaitent d'aller ailleurs, mais ailleurs, on trouve trop peu de logement au même niveau de loyer. La majorité des habitants demandent à rester dans leur ville, souvent dans leur quartier. La loi dit qu'il faut rendre le locataire acteur de sa demande. Nous défendons le droit des habitants à choisir leur quartier, leur type de logement.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

PACTE D'INSERTION

Nous savons que pour ouvrir grandement les portes de l'emploi il faut commencer par changer les règles économiques et sociales. La concurrence, la compétitivité, la flexibilité, la diminution des coûts salariaux, l'allongement du temps de travail et l'augmentation des marges des entreprises ne font qu'accroître le chômage et la précarité.

La Métropole est responsable de la politique d'insertion et de retour à l'emploi des personnes en difficulté sur son territoire. L'éloignement au niveau métropolitain de cette politique ne doit pas avoir comme conséquence une perte de proximité et ne peut vivre que si on lui en donne les moyens. C'est pourquoi nous resterons vigilants à la répartition des fonds européens qui financent cette politique et notamment qu'ils irriguent les territoires où les populations en ont le plus besoin.

La Ville participera à la gouvernance du PIT'e (pacte local d'insertion pour l'emploi) en portant les enjeux que nous portions au travers du PLIE. Nous devons répondre à ceux qui ont été en échec scolaire, sans formation, à ceux qui subissent le chômage.

Il y a besoin de renforcer le rôle et les moyens des acteurs qui agissent sur le terrain. Mais la mise en concurrence de la formation professionnelle, comme son passage sous la responsabilité des Régions (entraînant une baisse des subventions), ont mis en difficulté des organismes de formation comme le CERTA ouvert aux publics les plus en difficultés, ou encore l'AFPA dont le savoir-faire dans le domaine pédagogique est reconnu. En 2017, les deux tiers des chômeurs ayant effectué un stage à l'AFPA ont décroché un emploi dans les 6 mois qui ont suivi leur formation. Des inquiétudes pèsent aussi sur les moyens des Missions Locales dont l'État et la Région ont baissé et conditionné le financement.

Le rôle de Pôle emploi, nécessiterait d'être renforcé pour aider véritablement les personnes en recherche d'emploi, en ouvrant de nouveau des permanences pour accueillir ceux qui subissent la fracture numérique plutôt que renforcer les moyens consacrés à la radiation pour afficher de bons chiffres de diminution du chômage.

Enfin, quand la Métropole porte sur le terrain de Bosch, à Vénissieux, le projet USIN, tourné vers les nouvelles technologies, une vitrine du savoir-faire industriel, on peut s'interroger sur les débouchés pour les jeunes et moins jeunes en difficulté sur notre ville. Il faudra à la fois un réel développement de la production pour retrouver les 1000 emplois perdus du site, et des dispositifs de formation à la hauteur du défi de reconstruire les savoir-faire industriels nécessaires, et qui sont les vrais leviers de l'insertion.

Serge TRUSCELLO - *Conseiller municipal*



CITÉ ÉDUCATIVE

Nous saluons le dispositif de Cité Éducative, car toute initiative visant à donner plus de moyens pour la réussite de nos enfants est positive. Les années collèges sont décisives. Ce dispositif est une bonne chose, mais il ne concerne, pour Vénissieux, que Michelet, Éluard et Triolet. Le collège Aragon, pourtant en situation préoccupante, est encore une fois laissé pour compte. Le Président de la Métropole a répondu le 26 septembre dernier au courrier du maire de Vénissieux du 13 juin sur les besoins de réhabilitations des collèges. La Métropole annonce l'inscription d'une réhabilitation d'Aragon dans la prochaine PPI. C'est une bonne nouvelle, même si ces demandes ont 10 ans! Le manque de moyens face à un public chaque année plus nombreux et en grande difficulté doit être notre préoccupation prioritaire !

Le 20 mars dernier, à l'initiative du collectif Sud Est, les équipes pédagogiques, les parents, les élèves et les élus (dont je faisais partie), se sont rassemblés pour dénoncer le manque de moyens matériels et humains des collèges notamment Triolet et Aragon, mais aussi la réforme de l'Éducation Nationale menée par le ministre Jean Michel BLANQUER. En REP on a des classes surchargées dans des locaux inadaptés et surannés et il manque des moyens humains et qualifiés pour répondre aux besoins urgents des élèves et des enseignants. Quant à Parcours Sup qui creuse les difficultés et confirme la sélection à l'Université : les élèves des milieux populaires sont les 1ères victimes !

Égalité, adage de notre République, ça ne l'est pas pour l'Éducation Nationale ! Les enfants issus des milieux défavorisés sont loin du compte !

Il faut dénoncer et agir pour la réussite de notre jeunesse, afin qu'elle s'épanouisse, puisse évoluer et s'inscrire dans une société plus juste et plus apaisée.

Sophia BRIKH - *Conseillère municipale*

MAISON DE L'ENFANCE

L'Éducation reste, à Vénissieux, un axe prioritaire, la Ville lui attribue plus de 25 % de son budget (fonctionnement et investissement). Après la création d'un groupe scolaire Flora Tristan (14 M. d'euros), l'extension de l'école Joliot Curie (4 M. d'euros), la nouvelle cuisine centrale (8,8 M. d'euros), inaugurée le 23 mars 2019, a été agréée pour la fabrication de plus de 7 000 repas. Malgré les baisses de dotation que nous subissons d'année en année, notre majorité continue à réhabiliter les groupes scolaires, continue la mise en place de self au sein des écoles et investit dans le périscolaire avec 11 maisons de l'enfance. Une prochaine maison de l'enfance verra le jour sur le quartier Max Barel/Charréard pour répondre à l'accroissement de la population. Le coût sera de 2,7 M. d'euros avec une demande de subvention dans le cadre de la DPV.

Cette maison de l'enfance faisait partie de notre plan de mandat et nous tenons notre engagement. Notre majorité se félicite de cet investissement qui est un investissement sur l'avenir de notre jeunesse.

Véronique CALLUT - *Adjointe au Maire*

ÉCOLE PRIVÉE

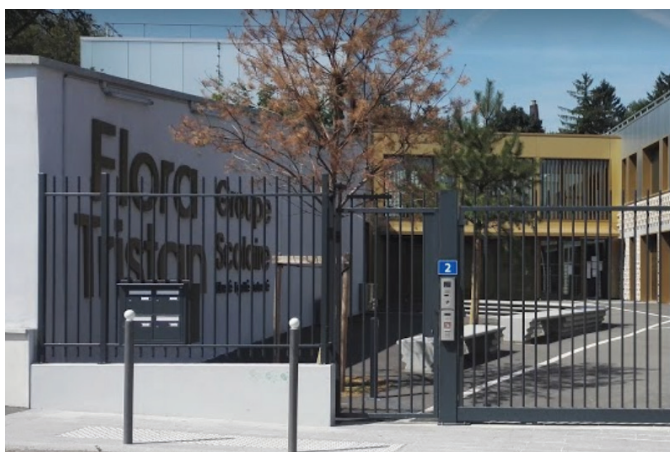
Depuis la circulaire de 2007, la ville est tenue de participer aux dépenses de fonctionnement, des écoles privées sous contrat d'association, présentes sur son territoire. A la rentrée 2018, 102 élèves vénissiens étaient scolarisés à l'école élémentaire Jeanne d'Arc. Le forfait par élève est de 623€. Au final, la ville de Vénissieux, versera donc 63 546€ à l'école privée Jeanne d'Arc, au titre de l'année scolaire 2018-2019. Par ailleurs, l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de trois ans, de la loi Blanquer, a étendu le forfait aux maternelles dès cette rentrée 2019. De nouvelles dépenses s'annoncent pour les communes, d'autant plus que le coût d'un enfant de 3 à 6 ans, est beaucoup plus élevé. Le Réseau Français des Villes Éducatrices, estime l'enveloppe à 150 millions d'euros, dont pourrait donc bénéficier, dès cette année l'enseignement privé.

Loin de moi l'envie de déterrer la hache de guerre, entre école publique et école privée, mais chacun est en droit de s'interroger, sur ces charges supplémentaires pour les communes. Il faut les inscrire dans le contexte de baisses drastiques des dotations de l'État, à l'égard des collectivités locales. En pleine période d'austérité, et de contractualisation des dépenses de fonctionnement des communes, les finances publiques, que l'on étrangle année après année, ont-elles vocation à financer, les dépenses de fonctionnement des écoles privées ?

Je rappelle que l'État somme les collectivités locales, de ne pas dépasser l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2% par an, sous peine de sanctions, 1,46% pour Vénissieux. La succession des réformes –périscolaire, classes à 12 élèves en éducation prioritaire-, crée de réelles tensions et difficultés, pour les communes. Ce double langage n'est pas réaliste. Chacun comprendra qu'on ne peut pas nous demander de faire des économies d'un côté, et de prendre en charge de nouvelles dépenses de l'autre.

Sur le fond, où sont les priorités ? Dans le financement des écoles privées, ou dans le renforcement de l'école publique, par les deniers publics ? Dans le dédoublement des classes en CP et CE1 REP et REP+, auquel nous avons procédé, ou dans l'augmentation du forfait communal des élèves, scolarisés dans une école privée ? En temps de restriction budgétaire des collectivités, on est en droit de se poser la question.

Michèle Picard - *Maire*



POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES.

Au carrefour des enjeux sociaux et de santé, les Points Accueil Écoute Jeunes sont des maillons essentiels de la chaîne préventive entre repérage et accompagnement vers la prise en charge. En repérant les troubles psychiques, ils interviennent en prévention du suicide. Il convient de les renforcer pour qu'ils répondent aux besoins de ces jeunes. Cependant, l'histoire des PAEJ est «heurtée» par la baisse significative des crédits de l'État en 2009 (-50%).

C'est donc un véritable choix politique que fait la Ville de Vénissieux de soutenir financièrement le PAEJ dans le cadre de nos Ateliers Santé Ville. Car il est nécessaire d'avoir un travail partenarial avec l'Éducation Nationale, nos équipements enfance/jeunesse, la Mission Locale, les Centres Sociaux et le monde médical.

Les services de psychiatrie manquent cruellement de moyens. Prenons l'exemple d'un jeune de 18 ans dans un état de mal-être extrême. Il lui faudra au moins 10 jours pour obtenir un rendez-vous avec un psychiatre et s'il est hospitalisé il le sera dans un service surchargé où tout type de pathologie et d'âge se croisent. Quelle belle expérience pour sa première rencontre avec les soins ! Aura-t-il envie de revenir ou de solliciter les institutions si son mal être revient ou se tournera-t-il vers d'autres moyens de s'évader de la réalité dans laquelle il vit ?

Il est urgent que l'État prenne conscience du désarroi dans lequel se trouve la Santé Mentale en France et qu'il donne enfin les moyens aux personnels médicaux qui se battent pour le bien être des personnes qui peuvent à un moment donné « péter un plomb ». Il est urgent que l'État se dote d'une véritable politique de Santé Mentale axée sur l'Homme et non plus sur la rentabilité.

Véronique FORESTIER - *Adjointe au Maire*

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

9 millions de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté, 4,8 millions de personnes ont fait appel à une aide alimentaire en 2015 et 4 millions sont mal logées, logement très dégradé, très petit, pas de domicile personnel. 18% des français de plus de 15 ans n'ont pas de diplôme. La France compte 7% d'illettrés. Les plus jeunes sont les plus touchés, plus d'un enfant sur 10 vit sous le seuil de pauvreté. Les 20 ans à 29 ans représentent 11,8% des pauvres, peu diplômés, en difficulté d'insertion professionnelle.

Sans se substituer au droit commun, Vénissieux, déploie des politiques sociales et des actions pour les plus démunis, comme avec le fond local d'aide aux jeunes. Pour l'année 2018, 144 dossiers ont été instruits, 128 aides ont été délivrées, 85% des demandes ont été instruites par la mission locale et le CCAS. L'aide alimentaire est le premier poste de dépenses. Vient ensuite l'aide aux transports, suivi par la formation. Nous avons, par le biais du CERTA, financé la formation de 13 jeunes Vénissiens. En contribuant à ces formations, nous les accompagnons vers l'insertion sociale et professionnelle, personne ne doit rester sur le bord du chemin, nous leur donnons des perspectives.

Saliha PRUDHOMME-LATOURE - *Adjointe au Maire*

CLIMAT

Vénissieux est un exemple dans sa politique environnementale avec le plus fort taux d'énergie renouvelable de la métropole. Le passage en Led, la diminution du niveau d'éclairage et l'extinction nocturne, nous ont permis la réduction de notre consommation électrique et ce, malgré l'augmentation du nombre de points lumineux.

Vénissieux est une ville verte avec 160ha d'espaces verts. Les jardiniers municipaux sont passés depuis plus de 10 ans au « zéro produit phyto » en utilisant des auxiliaires de culture comme des coccinelles. Le travail sur les grandes terres a permis une explosion de biodiversité notamment des espèces d'oiseaux. La Ville a mis en place des jardins collectifs, le jardin de la biodiversité, des composteurs publics pour la réduction des déchets avec des résultats remarquables.

Vénissieux est une ville populaire où les mobilités progressent rapidement. L'arrivée du métro, du tram, ont transformé la ville. Les aménagements ont permis une progression significative du nombre de cyclistes. Il reste bon nombre de choses à gagner, pour désenclaver les quartiers trop loin des grands axes. Les habitants de Feyzin, Corbas et Saint-Priest n'ont d'autre choix que la voiture jusqu'à Vénissieux pour prendre les transports en commun. L'urgence est un investissement massif dans le rail et les transports en commun et de réduire les poids-lourds sur nos routes avec le fret ferroviaire.

Nous faisons donc beaucoup à Vénissieux, mais l'avenir climatique de la planète ne se joue ni à Vénissieux ni en France. Un Français émet un peu moins de gaz à effet de serre qu'un Chinois, deux fois moins qu'un Allemand, 4 fois moins qu'un États-Uniens, 10 fois moins qu'un qatari. 100 entreprises sont responsables de 70% des émissions mondiales de carbone. L'urgence, c'est la sortie de l'électricité fossile. L'écologie et le socialisme ne s'oppose pas, bien au contraire, c'est le capitalisme qui épuise les richesses de la terre. **Hugo Chavez disait que si la planète était une banque elle aurait été sauvée il y a bien longtemps.** A Vénissieux nous faisons notre part. Cela va nous permettre de renouveler notre label Citergie qui confirmera les progrès significatifs de notre plan climat réalisés dans ce mandat.

Aurélien SCANDOLARA - Conseiller municipal

SIVAL

Dans les années 70, les villes de Vénissieux, Bron, Givors, Pierre Bénite et Vaulx-en-Velin s'unissaient pour ouvrir à leurs habitants un site de 42 Ha en pleine nature à Courtenay et Arandon, en Isère.

Le SiVal (Syndicat intercommunal pour les Vacances et les loisirs) était né. Le lieu est constitué de 3 étangs. Une réserve ornithologique autant qu'un lieu de pêche. Les 5 communes lui allouaient un budget de 140 000€, la part de chacune calculée proportionnellement au nombre d'habitants, afin d'entretenir les étangs, les sentiers pédestres, les lieux de pique-nique ou de découvertes ornithologiques. Outre les carpes communes, miroir ou amour, les esturgeons et autres espèces aquatiques, plusieurs espèces de volatiles sont présentes toute l'année : cygne tuberculé, foulque macroule, colvert, grèbe huppé ou castagneux ; au printemps et en automne le lieu sert aussi d'étape aux migrateurs tels que le héron cendré. Une moyenne de 20 à 22 000 visiteurs par an, un millier de pêcheurs ainsi que les différentes écoles des 5 villes : un vrai paradis.

Malheureusement, en 2014, les nouveaux maires de Vaulx-en-Velin et Pierre-Bénite, suite aux restrictions budgétaires imposées par le gouvernement Hollande, font connaître leur souhait de se retirer, rejoints par Givors. Le destin du SiVal était celé, Bron et Vénissieux ne pouvant pas assurer seules le financement. La décision de dissolution fut prise.

Je ne connais pas le devenir du site, mais je veux vous faire part de mon désarroi. Avoir fait vivre un site aussi important, aussi beau, pendant des années et devoir le laisser fût vraiment un crève-cœur. Ainsi va la vie.

Jean-Maurice GAUTIN - Adjoint au Maire



» » » » » ECHOS

» GIRARD : le discours glisse vers l'extrême droite.

Le représentant LR de Vénissieux, Christophe Girard, a une nouvelle fois repris un discours sur la misère, pour dire que nous ferions tout pour la concentrer. Il paraît que nous espérons que la misère conduise à la révolte ! Serge Truscello lui répondra qu'au contraire, toute l'action des communistes a pour objectif de faire reculer la misère, de gagner des droits pour tous, et que nous savons que la seule chose qui fait reculer la misère, c'est l'emploi et un salaire digne. On remarquera que pour sa part Christophe Girard reste dans un registre «debout la France : Travail, famille, patrie», tout un programme !

» Explosion du groupe «Ensemble pour Vénissieux»

Pascal Dureau et Anne Cécile Groléas ont décidé de s'éloigner de Lofti Ben Khélifa, dans la continuité d'un mandat contreproductif pour ce groupe dont on ne sait plus d'où il vient ni où il va...